

Depuis que nos collectifs se sont mis en ordre de bataille pour s'opposer à l'implantation d'Amazon en Alsace nous faisons tous sensiblement les mêmes constats :

- sur la conduite inacceptable des affaires publiques par la majorité des élus territoriaux ou locaux, ceux qui sont aux manettes généralement,
- sur l'impossibilité de débats publics qui devraient être des incontournables de la vie démocratique,
- sur la façon méprisante dont nos protestations sont reçues par les décideurs,
- sur une vie démocratique au final, bafouée par des élus, et les services de l'Etat déconnectés des enjeux massifs qui affectent notre vie collective.

Je souhaitais vous rapporter ici quelques constats fait par Alsace Nature dans une motion qu'avait adressée l'association en 2019 au Ministère de la transition écologique et solidaire.

Cette motion appelait à une véritable démocratie environnementale. Elle a en particulier fait suite au déni de démocratie, au déni de justice, à la violence physique, symbolique et institutionnelle qu'on subit les opposants au GCO.

La motion d'Alsace nature s'intitulait POUR UNE VERITABLE DEMOCRATIE ENVIRONNEMENTALE. Vous reconnaitrez dans les constats qui suivent ce que nous vivons depuis quelques mois à travers notre opposition à Amazon :

- 1) Dans les procédures courantes, nous avons souvent l'impression de nous trouver dans le modèle "cause toujours", où effectivement tout le monde peut s'exprimer, mais sans qu'il y ait de transparence sur les modalités de décision,
- 2) Il y a peu de signes tangibles montrant que le dialogue a un effet, permettant de modifier, voire d'arrêter, certains projets. L'immense majorité des projets sont réalisés tels que prévus, malgré les réticences ou remarques qui ont pu être exprimées,
- 3) L'association des citoyens au processus de décision reste très problématique car les procédures et dossiers sont très techniques, et jamais rendus compréhensibles pour les non experts. Les démarches actuelles témoignent d'une culture administrative qui a du mal à s'ouvrir à la société,
- 4) Il y a beaucoup de commissions et de comités, beaucoup de procédures, mais, paradoxalement, peu d'espaces de discussion et de négociation quand ils ne sont pas provoqués par un conflit. De surcroit les innovations institutionnelles ne sont pas accompagnées des innovations démocratiques nécessaires,
- 5) La plupart des projets arrivent trop tard dans la phase de discussions. Le débat sur leur opportunité est du coup le plus souvent occulté. La plupart des projets sont présentés comme allant de soi, comme une réponse à une question qui n'a pas été posée collectivement,

- 6) Les promoteurs ou porteurs de projets sont en général peu formés à entendre les critiques, et à enclencher suffisamment tôt des processus de négociation,
- 7) Dans les phases d'enquêtes publiques se pose la question de l'accompagnement des commissaires enquêteurs dont la trajectoire professionnelle marque souvent une relative bienveillance à l'égard des projets. La question se pose aussi de leur vraie liberté d'action : les commissaires enquêteurs ayant osé délivrer un avis négatif sur les projets aux enjeux importants, notamment quand l'état est juge et partie, sont rarement reconduits sur des enquêtes du même type,
- 8) La composition des commissions privilégie trop souvent les aménageurs au détriment des protecteurs. Les avis de ces organes de consultation et de conseil sont souvent de pure forme et n'obligent en rien l'administration à les suivre,

Cette motion dans laquelle Alsace Nature faisait bien sûr aussi des propositions n'a jamais été prise en compte, ni suivie d'effets. Nous n'en sommes pas surpris. On voit bien ce qu'il advient actuellement de la *Convention Nationale pour le Climat* qui est entrain d'être complètement détricotée, et de la réutilisation du glyphosate pour certains usages ....

Alors que faire, face à l'absence d'écoute, au mépris ambiant des décideurs quand la colère devient naturelle à force de ressentiments ?

Que faire quand on se fait déposséder de nos propres existences par les prédateurs de notre bien commun ?

Que faire quand il n'y plus de pacte de confiance entre les citoyens et ces grands malades du pouvoir qui font ce qu'ils veulent, qui nous maltraitent, et qui, lorsqu'ils arrivent au pouvoir, en plus, veulent nous expliquer la vie et nous font la morale ?

Et bien il convient, au moins, de les citer régulièrement, pour ne pas oublier ce qu'ils sont et ce qu'ils font, car la responsabilité du retard pris dans les changements urgents qui s'imposent leur revient.

Je vais donc citer pour qu'on ne les oublie pas :

- Claude Hauller et son prédécesseur Gilbert Scholly de la communauté de commune du Pays de Barr, tous les 2 capables d'énoncer tout et n'importe quoi pour justifier leur volonté d'accueillir Amazon à Dambach-la-ville. De manière simpliste et paresseuse leur seul argument a été de parler des emplois créés potentiellement par la multinationale sans aucune réflexion globale sur Amazon et son modèle. On n'oubliera pas en passant que Claude Hauller vend ses vins sur Amazon. Et comme certains le disent : on peut se demander à partir de combien de bouteilles il y a

conflit d'intérêt dans cette situation. Le projet d'implantation d'Amazon à Dambach est abandonné à présent.

- Et puis il y a le Baron Michel HABIG, maire d'Ensisheim depuis 1995. Ce monsieur est également président de la communauté de communes de Centre Haut-Rhin. C'est le champion des mandats électoraux. Plus aucun gêne ne le traverse. Rien ne lui résiste. Il a l'assurance et les certitudes de quelqu'un qui, en 25 années de mandat, se sent tout permis. Habig est aussi président de nombreuses commissions où il agirait de manière très autoritaire, peu disposé à accepter la moindre opposition à ses idées et ambitions. Et le pompon : au Conseil Départemental du Haut-Rhin Michel Habig est président de la commission agriculture, environnement et cadre de vie. Et, parce que c'est la vérité et qu'elle est publique on ne se gêne pas pour rappeler que M. Habig a été condamné en 2006 à 6 mois de prison avec sursis et à 5 000 euros d'amende pour l'incendie de 4 caravanes de nomades installés sur sa commune. Après avoir fait verser de l'essence sur les caravanes par 4 employés municipaux qui ont agi sur son ordre, le maire a gratté lui-même l'allumette qui a incendié les caravanes. Et M. Habig est toujours en fonction. A titre de comparaison il y a 2 ans une ministre scandinave a démissionné parce qu'elle s'était payé un café hors cadre professionnel avec sa CB de ministre.

Cela en dit long sur notre belle France bien malade de ses institutions qui tolèrent que des condamnés puissent continuer à exercer leurs mandats d'élus.

Alors aujourd'hui Il ne faut plus de compromis avec ceux qui nous mettent dans le mur en érigeant le capitalisme en valeur absolu.

Continuons à résister, à nous rebeller, pour protéger le bien commun, qu'il soit social ou environnemental. Continuons à désobéir.

Par notre engagement, notre éthique, nos valeurs, le souci du bien commun, et le respect du vivant nous sommes l'élégance.

La décadence c'est eux, la décadence c'est ces décideurs qui s'octroient sans honte toutes les libertés et utilisant le mot République à chaque phrase !